



Sommaire

Page 2 :

- Débat d'orientation budgétaire 2012
- Collecte des ordures ménagères

Page 3 :

- Invitation : nouveaux habitants
- Carcajou
- Hommage à l'Ecole Laïque

Page 4 :

- Où sortir ?



Info Sciez Mars 2012

« Info Sciez »

Mairie de Sciez

Directeur de la publication :

Jean-Luc Bidal

Adjoint à la Communication :

Hubert Demolis

Commission Information
et Communication :

Président Richard Réale

Courriels : flash@sciez.info

Editorial

La commune investit pour l'école

La population augmente, les effectifs des écoles aussi. Celles-ci doivent pouvoir accueillir tous les enfants de Sciez à scolariser. Il reste de la place, mais les salles doivent être fonctionnelles.

L'école des Petits Crêts va s'agrandir et être rénovée. Le projet annoncé en 2011 va se concrétiser en 2012.

La rénovation des locaux classes élémentaires est une nécessité absolue en matière d'isolation thermique (toit, portes et fenêtres) et de remise en état des moyens de chauffage afin d'optimiser et économiser l'énergie. Une révision complète des matériaux extérieurs tels que boiseries et cuivrierie pour la plupart en très mauvais état, les peintures extérieures et intérieures, une remise en état des sanitaires et du système d'évacuation des eaux usées sont également nécessaires.

Les salles de l'école seront restructurées pour une utilisation plus aisée pour les enfants et les enseignants.

Les locaux des classes maternelles seront également améliorés. Les mezzanines des 4 classes vont disparaître, ces parties hautes dangereuses et difficiles à surveiller n'étant plus utilisées.

Les salles vont être agrandies par un système de véranda approprié à une école et s'intégrant idéalement dans l'architecture du bâtiment. Isolation, chauffage, matériaux extérieurs, peinture, sanitaires sont au programme de l'amélioration prévue au bénéfice de la partie maternelle de l'école.

Les deux bâtiments vont être reliés par un passage couvert pour permettre aux enfants de circuler à l'abri entre les deux écoles et entre l'école et la salle de restaurant des petits pour laquelle une isolation phonique et thermique sera réalisée.

Tout cela a un coût.

Les 600 000 € de l'opération seront répartis sur les deux budgets à venir 2012 et 2013 ; les travaux étant planifiés pendant les vacances scolaires de ces 2 années.

La programmation des travaux sera peaufinée dans les semaines à venir. Le maître d'œuvre : M. Olivier Brière du cabinet VO.RE.DI et Paysages prévoit le début du chantier pendant les vacances de printemps pour un premier programme qui pourra se faire en 2 semaines.

En dépit du contexte financier, la commune est fière d'investir pour ses écoles.



Odile Longuet
Maire-Adjoint aux affaires scolaires

Au conseil municipal

Le débat d'orientation budgétaire 2012

Lors de la séance publique du conseil municipal du 25 janvier 2012, Christian Trivério, maire-adjoint, a conduit le débat d'orientation budgétaire, première étape du cycle budgétaire qui est une obligation législative. Ce débat permet à l'assemblée municipale de discuter des dépenses prioritaires qui seront inscrites au budget primitif, d'informer chacun sur l'évolution de la situation budgétaire de la commune et de permettre l'expression de tous sur la stratégie financière de la commune.

Résultats de clôture provisoire de l'exercice 2011

L'excédent de fonctionnement s'élève à 1 277 293 € dont 1 164 385 € d'excédent propre à l'exercice 2011 et 6 322 € de déficit d'investissement dont 324 155.24 € de report positif 2010.

Dépenses et recettes en projet pour 2012

Les grandes orientations de la section d'investissement concernent :

- l'aménagement de l'entrée Ouest,
- la poursuite des études pour la réhabilitation de la Base Nautique,
- la rénovation et la mise aux normes du groupe scolaire des Petits Crêts,
- l'agrandissement du bâtiment du Tennis-Club,
- diverses acquisitions foncières en vue de l'aménagement d'un plateau sportif,
- la réalisation d'une première tranche du bâtiment destiné à abriter les services techniques de la ville.

Ces dépenses maîtrisées seront autofinancées et le recours à l'emprunt ne pourrait être envisagé que dans le cadre d'une modification budgétaire en cours d'exercice, en fonction des opportunités concernant des acquisitions foncières spécifiques.

Les grandes orientations de la section de fonctionnement prévoient :

- une légère hausse de la masse salariale du personnel communal compte tenu, d'une part de l'ancienneté et des avancements de grades et/ou d'échelons des personnels communaux et d'autre part, du projet d'embauche d'un responsable du Service Voirie et réseaux et du renfort de la Police Municipale en saison estivale ;
- une légère augmentation de l'enveloppe budgétaire pour subventions aux associations ;
- le reversement à l'Office de Tourisme (EPIC) de la dotation touristique et du produit de la taxe de séjour 2011.

Les efforts de rationalisation et l'optimisation des dépenses générales entrepris seront poursuivis.

Après la prise en compte de la revalorisation annuelle par l'Etat des bases d'impositions, les taux communaux d'imposition ne seront pas revalorisés et restent les mêmes qu'en 2011.

Le conseil municipal a donné acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2012 de la commune, conformément aux dispositions légales (article L2312- du C.G.C.T).

Environnement

La pesée des déchets ménagers, pour bientôt

Le tri sélectif, c'est possible tout de suite...



La commune vient d'achever une importante campagne d'information concernant l'évolution de la collecte et le traitement des ordures ménagères. Une série de réunions a été tenue, secteur par secteur, par Jacqueline Rapin, maire-adjoint chargée de l'Environnement.

Le public a pris connaissance des orientations prises par la Communauté de Communes du Bas-Chablais, compétente en la matière, à savoir la mise en place d'un nouveau système de collecte des déchets et d'un nouvel outil de gestion, la « redevance incitative » répondant au principe du « pollueur-payeur » et au Grenelle de l'environnement. En clair, moins vous avez de déchets, moins vous payez.

Questions à Jacqueline Rapin :

- **Qu'est ce qui va changer pour nos concitoyens ?**
- D'abord le mode de collecte. Le camion à ordures ne se déplacera plus à domicile. Il faudra que chacun apporte ses déchets dans un point équipé pour cela. Il y en aura plusieurs dans la commune. L'avantage, c'est qu'un citoyen respectueux de l'Environnement, qui réduira le volume de déchets qu'il produit, paiera moins et coûtera moins cher à la collectivité.
- **Le citoyen devra apporter ses déchets dans un point de collecte aménagé ?**
- Oui et il accomplira un acte citoyen. Le traitement de nos déchets

et leur incinération dans l'usine de Thonon, qui arrive à saturation, atteint un coût élevé.

- **Ce processus va de pair avec un autre volet : le tri sélectif ?**
- Exactement. Nous devons trier nos emballages ménagers, nous équiper de bacs à compost pour les déchets organiques, utiliser les services gratuits de la déchetterie ultramoderne implantée à Sciez. L'objectif est de recycler un maximum de nos emballages mais il nous est aussi imposé par le Grenelle de l'environnement.
- **Quel accueil avez-vous reçu lors de votre cycle d'information ?**
- Certains Sciézois étaient un peu inquiets à l'idée d'avoir à porter leurs sacs. C'est un changement de comportement. Il y aura de nombreux points stratégiques pour la collecte.
- **La « redevance incitative » c'est pour quand ?**
- La redevance est à l'expérimentation dans 650 foyers tests de Douvaine pendant toute l'année. L'élargissement aux 14 communes de la CCBC est prévu à la suite. Commençons immédiatement à mieux utiliser les points d'apports volontaires et notre déchetterie pour déposer cartons, déchets verts, encombrants, ferraille... Une vignette d'accès gratuit est délivrée à la mairie.
- **Quels types de pollueurs sommes-nous ?**
- Nous produisons plus de déchets que la moyenne nationale ! Mais nous sommes sur la bonne voie, car nous trions de mieux en mieux. Les 32 000 habitants du Bas-Chablais devront recycler tous leurs emballages. Cet objectif-là, nous sommes persuadés que nous pouvons l'atteindre.

Nouveaux habitants de Sciez

Invitation

Le Maire et le Conseil Municipal invitent les nouveaux habitants de la commune le **vendredi 30 mars à 18h30 au Centre d'Animation de Sciez (Route d'Excenevex)**.

Cette rencontre conviviale permettra d'échanger sur le fonctionnement des services proposés à tous nos concitoyens.

Pour une meilleure organisation, merci de vous inscrire auprès de Sonia à la Mairie au 04 50 72 60 09.

Famille

Carcajou, maison ouverte aux enfants et aux parents



Carcajou est un lieu où mères, pères, grands-parents, nourrices sont accueillis par une équipe de professionnels, où leurs petits rencontrent des petits amis. Ce n'est ni une crèche, ni une halte-garderie,

mais on y trouve des accueillants formés à l'écoute, dont le travail est plus préventif que thérapeutique.

Un des objectifs de Carcajou est d'établir un lien social dès la naissance pour les parents parfois très isolés.

Les futurs parents, les femmes enceintes et leurs compagnons sont aussi les bienvenus.

Quelle que soit sa commune d'origine, cha-

cun peut venir à l'accueil de Carcajou, sans inscription, pour un moment ou pour toute une demi-journée, dans l'un ou l'autre de ses 3 lieux d'accueil.

Une participation financière est demandée, dont le montant est libre. L'accompagnant reste avec l'enfant.

Ce lieu d'accueil pour les enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un adulte fonctionne à Sciez, le vendredi de 9h00 à 12h00 à l'ancienne Caserne (Ecole musique) - 298, rue de l'Eglise. Contact : Tél. 04.50.94.13.41 (présidente) 04.50.35.65.29 (secrétaire) et 04.50.35.86.18 (local Douvaine).

Enfin, notez le rendez-vous convivial au bénéfice de Carcajou organisé par le Rotary-club Thonon-Léman : choucroute, forêt noire et musique pour la bonne cause samedi 3 mars sous la « bulle ». Réservations à l'Office de Tourisme de Douvaine et dans les librairies Majuscule d'Anthy et de Thonon.

Samedi 31 mars

Journée de l'Environnement

- « Nettoyons la nature » : dès 8h30, rendez-vous dans la salle des Oiseaux (à l'arrière de la mairie). N'oubliez pas de vous munir d'un gilet fluo. Inscriptions au 04 50 72 60 09.

- Animations dès 10h00 avec la participation de l'ONF, du SIEM, de la LPO 74, du SYMASOL, de la CCBC et du Foyer Culturel.



Grand Prix de Ski de la municipalité à Châtel

Inscriptions ouvertes

C'est un événement traditionnel de la saison de ski alpin : le Grand Prix de la municipalité de Sciez réservé aux adhérents des associations de notre commune, à leurs conjoints et à leurs enfants, aura lieu **dimanche 11 mars à Châtel**.

Au programme de cette journée :

- Accueil à 8h30 au bas de la télécabine du Linga, sur le parking (chapiteau).
- Premier départ à 10h00.
- Remise des prix à 12h00 sous le chapiteau (parking Linga) et vin d'honneur offert par la municipalité.

Dossiers d'inscription disponibles en Mairie.

Inscriptions scolaires

Rentrée 2012

Les parents dont les enfants sont nés en 2009 doivent procéder à l'inscription scolaire en mairie à partir de mars 2012.

Se munir obligatoirement du :

- livret de famille
- carnet de santé ou de vaccinations
- justificatif de domicile

Lors de l'inscription en mairie, il vous sera remis un certificat d'inscription, obligatoire pour l'admission à l'école de secteur.

Les mêmes formalités sont demandées pour toute inscription à l'école élémentaire d'un enfant habitant la commune de Sciez, nouvellement installé, né entre 2002 et 2009.

Rappel : les dérogations seront étudiées en mai. Toute demande de dérogation de secteur entre les deux écoles de Sciez doit être renouvelée chaque année.

Dates des prochaines élections

- **Présidentielles** : 22 avril et 06 mai
- **Législatives** : 10 et 17 juin.

Hommage à l'Ecole Laïque



La pose d'une plaque rappelant la laïcité de l'école publique et portant la devise de la République française dans

chaque école de la commune a été officialisée au cours d'une cérémonie récente.

La démarche initiée par les délégués départementaux de l'Éducation Nationale a pour but de rappeler que l'Ecole publique laïque est un lieu où sont dispensées les bases essentielles de la citoyenneté. Les élus restent très attachés à cette école publique et lui consacrent beaucoup de moyens.

La pose d'un panneau avec la devise de la République au fronton de l'Ecole publique est un symbole fort, ont souligné les personnalités présentes, le Maire de Sciez, Mme Longuet, adjointe, M. Kupper, conseiller municipal, M. Ringot représentant l'Inspectrice de l'Éducation Nationale, enseignants et parents d'élèves.

« Sur cette plaque est résumée l'essence

même de notre démocratie » a déclaré le maire.

Le délégué départemental de l'Éducation Nationale a rappelé que « *l'école publique est laïque : elle rassemble les jeunes quelles que soient leurs religions, et les opinions, les conditions sociales et la couleur de peau de leurs parents* ».

« *Tous les fondamentaux de la République sont là et méritent d'être remis au goût du jour* » a estimé M. Ringot, représentant l'Inspectrice départementale de l'Éducation alors que M. Blondelle apportait la conclusion : « *Quel meilleur endroit qu'une cour d'école pour exploiter cette devise ?* »



Samedi 3 mars

Messe

18h30 : à l'Eglise de Sciez.

Dimanche 4 mars

Repas dansant

12h00 : au CAS, organisé par l'AFN.

REPAS DANSANT
DIMANCHE 4 mars 2012
 Dès 12 heures
SCIEZ au CAS
 Salle des Fêtes
Orchestre : Bastien BABAZ

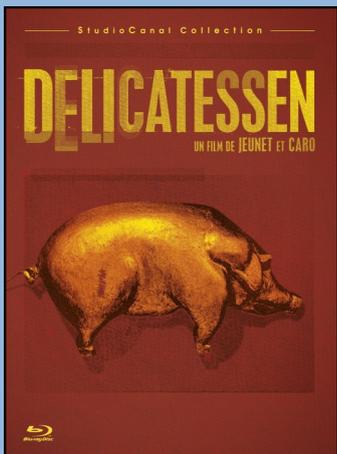
Organisé par
 UNION THONNAISE DES COMBATTANTS
 D'AFRIQUE DU NORD
 SECTIONS DE THONON,
 BONS, LE LIAUD, PERRIGNIER, SCIEZ

Billets en vente : Bar PMU - Le Chateleur - Thonon

Mardi 06 mars

Cinéma

20h30 : au Guidou, « Delicatessen », un film de Jeunet et Caro.



Samedi 10 mars

Cabaret et potée savoyarde

19h30 : au CAS, potée savoyarde suivie par « Ciné qui chante », tour de chants de Catherine Mathey et ses musiciens.

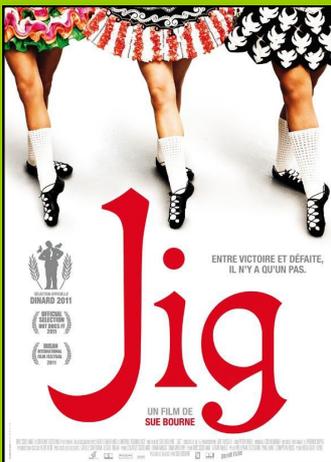
Sciez Sam. 10 mars à 19 h 30 CAS
 Ciné qui chante CABARET
 Catherine MATHEY et ses musiciens

Potée savoyarde dès 19h30 13 €
 Spectacle à 21h 12 € et 8 €
 Res. obligatoire guidou.info

Mardi 13 mars

Cinéma

20h30 : au Guidou, « Jig », un film de Sue Bourne.



Samedi 17 mars

Théâtre

20h30 : au Guidou, « Théâtre Feydeau » de la Compagnie Am'en scène pour l'association Léman Horizon Madagascar.

Sciez Sam 17 Mars 20h30
 Georges FEYDEAU
 « On va faire la cocotte - C'est une femme du Monde »
 par la troupe de théâtre « Am'en scène »

Organisé par l'AMCA au profit de Léman Horizon Madagascar
 Billet : 10 / 6 € Réservation indispensable :
 www.guidou.info / Office de Tourisme : 04 50 72 64 57

Dimanche 18 mars

Découverte de la migration

08h00 : rendez-vous devant la mairie.
 Rens : 04 50 27 17 74 (Ligue Protection des Oiseaux 74).

Concert et bal Celtique

17h00 : au CAS, organisés par l'Ensemble Musical de Sciez.

ensemble musical de Sciez
DIMANCHE 18 MARS A 17H
 CENTRE D'ANIMATION DE SCIEZ
Concert & Bal CELTIQUE
 Animé par le groupe
Format A 4
 avec maître de danse

En 1^{er} partie
 Ensemble Musical de Sciez
 Les Apprentis Sor-Sciez
 Classe de danse du Foyer Culturel
 Les Orchestres Junior de Sciez et Bellegarde

PETITE RESTAURATION CELTIQUE
 Entrée : 10 € - Moins de 18 ans : Gratuit
 Ensemble Musical de Sciez : 04.50.72.30.96

Mercredi 21 mars

Théâtre Halte du Manège

15h00 : au CAS. Organisé par le Club de la Joie de Vivre. Entrée libre.

Dimanche 25 mars

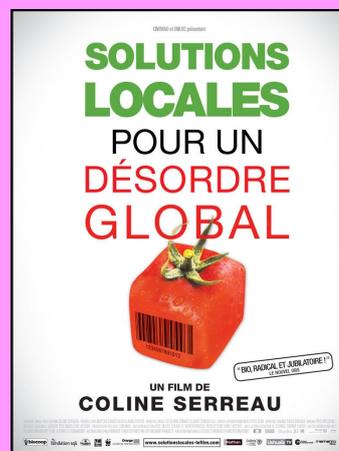
2ème sortie « migration »

08h00 : rendez-vous devant la mairie.
 Rens : 04 50 27 17 74 (Ligue Protection des Oiseaux 74).

Mardi 27 mars

Cinéma

20h30 : au Guidou, « Solutions locales pour un désordre global », un film de Coline Serreau. Suivi d'un débat organisé par le Pôle de développement durable du Foyer Culturel.



Samedi 31 mars

Journée de l'Environnement

Dès 08h30 : rendez-vous Salle des Oiseaux (arrière de la Mairie).

Audition de l'Ensemble Musical

16h00 : à l'Ecole de Musique (place de l'Eglise), audition de la classe de chant de Tina Aagaard Commaret.

Ouverture du musée de Préhistoire

17h00 : cérémonie d'ouverture du musée de Préhistoire.

18h00 : conférence par M. Mathaler, « du Mont Blanc au Simplon, un océan de différences ».

Prochainement en avril...

Vendredi 06 avril

Festival Escales

Et samedi 7 : au CAS.

Au programme :

- Le vendredi : Davide et les K Suspects, Macyré Sylla.
- Le samedi : Dalé, HK et les Saltimbanks.

Retrouvez toutes les informations de la commune sur : ville-de-sciez.com